

## **SYNTHESE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2009**

**Étaient présents** : Mme HAIMONET, Maire, Mme DIEUTRE, Ajointe, Mr VAN DER BRUGGEN, adjoint,  
Mmes AUVRAY, CORREIA, DELESTRE, HINFRAY, conseillères municipales  
MM BRETON, DIEUTRE, DUPONT, DUSSAUX, GENTY, HAUTEFEUILLE, LASNE, conseillers municipaux.

**Absent excusé** : Mr CARRETIER, pouvoir à Madame le Maire.

### **Zone de développement éolien**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Francis SENECAI, Président de la Communauté de Commune-Porte de Bray, informant du lancement par la communauté de communes d'une étude pour la définition d'une zone de développement éolien au sein de la Communauté de Communes et sollicitant la commune de Saint-Martin-Osmonville pour y être associé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'associer la commune de Saint-Martin-Osmonville au lancement de l'étude pour la définition d'une zone de développement éolien par la Communauté de Communes de Saint-Saëns- Porte de Bray.

### **Construction école élémentaire**

#### *Assistance à Maîtrise d'Ouvrage*

Madame le Maire rappelle la nécessité de missionner un assistant à maîtrise d'ouvrage pour mener à bien la réalisation de l'école primaire. Elle informe donc les Conseillers Municipaux de la réunion tenue entre la municipalité et Monsieur Jean Robert LECCONTE du cabinet BYGGA, le 23 janvier 2009, proposant un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour un montant de 9 000 euros H.T.

Madame le Maire explique le principe de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, interlocuteur privilégié chargé de toutes les formalités administratives du projet de la construction neuve de l'école primaire jusqu'au dépôt du Permis de Construire et donne lecture du contenu de la mission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de conclure un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation de l'école primaire

- autorise Madame le Maire à signer ce marché avec le cabinet BYGGA, situé à Notre-Dame de Bondeville, représenté par Mr Jean Robert LECCONTE, pour un montant de 9 000 euros H.T.

- décide d'inscrire les crédits au budget primitif 2009.

### *Sondage des sols- Demande de subvention*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de s'assurer de la nature du sol avant d'engager toute démarche de construction. Un sondage des sols a déjà été réalisé pour la construction de l'école maternelle. Néanmoins, une nouvelle étude géotechnique d'avant projet est nécessaire sur la future emprise.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, dans le cadre de son projet de construction d'école primaire :

- décide de faire réaliser une étude géotechnique d'avant projet et une étude de diagnostic en vue de rechercher les indices de cavité ou anomalies superficielles,
- sollicite une aide financière de l'Etat et du Département pour réaliser ces études,
- décide de demander une dérogation pour commencer les travaux avant l'accord de subvention,
- prend acte des devis respectifs s'élevant à 3 957,45 €HT et de 3507€HT de la société FONDOUEST
- autorise Madame le Maire à signer ces devis après accord de subvention,
- décide d'inscrire les crédits au budget primitif 2009.

### Concours d'architectes sur présentation d'esquisses

Madame le Maire précise qu'à ce jour aucun contrat n'a été signé avec Monsieur NOVICZKY, seule une notification lui a été adressée lors d'une délibération du conseil municipal en 2007. Après contact avec ce dernier, Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur NOVICZKY en date du 22 janvier 2009 retraçant l'historique de cette opération. Vu la position du Conseil Municipal pour le nouveau projet de construction d'une école primaire à proximité de l'école maternelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré

- décide de lancer une nouvelle consultation de concepteurs pour la construction d'une école élémentaire, dont le montant approximatif de travaux s'élève à 1 000 000 euros.
- accepte de lancer un avis de concours restreint sur présentation d'esquisses avec un nombre de participants fixé à trois.
- accepte de verser une prime à chacun des deux candidats dont le projet sur esquisses n'est pas retenu.

### Achat de mobilier scolaire

#### *Demande de subvention*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de mobilier faite en Conseil d'Ecole primaire et maternelle, à savoir :

Ecole primaire : 2 tableaux aimantés

Ecole maternelle : 1 bac à album, 1 escabeau

Madame le Maire propose de répondre favorablement à ces demandes compte tenu des crédits restant disponibles.

La commission des travaux vérifiera la vétusté et l'emplacement avant l'achat de ces tableaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne son accord pour l'achat de mobilier au profit de l'école primaire et maternelle dans la limite des crédits ouverts au budget primitif 2008
- sollicite les subventions de l'Etat et du Département
- autorise Madame le Maire à signer les devis après accord de subvention.

### **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de la Varenne (SIBVV)**

Lors de la précédente réunion, du Conseil Municipal du 8 novembre 2008, Mr DUPONT, délégué du SIBVV avait informé du projet de modification des statuts du syndicat pour une création « participation rivière »

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de voter la modification des statuts sachant que la commune aura à supporter une taxe de 8.5 km de berges soit 10.4% du coût pour 2009 de 17 400€

M.DUPONT précise que les communes supportant la taxe sont minoritaires à celles ne possédant pas de berges.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts du syndicat.

### **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2009**

Madame le Maire souhaite que le conseil réfléchisse à l'orientation budgétaire 2009 et indique les restes à réaliser 2008 et rappelle les propositions de travaux déjà évoquées en conseil municipal à savoir : construction de l'école, voirie du mauray, effacement des réseaux et installation des mâts au chemin vert, poteau incendie de la boissière.

Après débat, les propositions suivantes sont faites :

- travaux de restauration de l'église
- voirie au bosc tillot à l'arrêt de car
- achat de tables et chariot salle des fêtes
- portes façade salle des fêtes
- réfection/entretien porche école primaire
- ouverture bureau maire
- fermeture du local matériel du stade de football (MM LASNE et DIEUTRE sont chargés de ces travaux)
- achat fax mairie
- achat semoir occasion (salage des routes)
- palissade cimetière
- remise en état du tennis
- illuminations de Noël + cordon façade mairie
- voirie (nids de poule)
- jet flexible sur évier salle des fêtes
- remplacement chauffe eau salle des fêtes

Madame le Maire propose de mener une réflexion sur tous ces projets éventuels suivant les financements du budget 2009.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- le service minimum d'accueil a été mis en place à l'école maternelle avec un accueil de 10 enfants.